



## INFORMATIONS SUR LE DEVENIR DE NOTRE COMMUNE

6 mai 2024

Depuis la finalisation du projet du Plan Local de l'Urbanisme, VIVRE LES HAUTS DE SAINT REMY a dénoncé à plusieurs reprises la pression urbaine qui attend les Saint Rémois.

Sans considérer le cadre de vie de ses habitants, l'histoire et le patrimoine de la ville, le PLU nous met devant le fait accompli en imposant une augmentation de la population de 15 % en 10 ans soit : **8800 habitants et 589 logements supplémentaires.**

Un exemple flagrant actuel (d'autres opérations sont programmées dans le quartier des Hauts de Saint Rémy) est l'O.A.P. du site de Chevincourt, faisant partie d'un patrimoine remarquable :

### PROJET DE 99 LOGEMENTS SUR LE SITE CLASSE DE CHEVINCOURT EN BORDURE DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE \*

- Aucune considération de la Charte du Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse qui doit être considérée et respectée dans les P.L.U. « **urbaniser en harmonie avec le tissu bâti existant, respecter l'identité du territoire et préserver la qualité du paysage** ».

Au contraire cet espace qui était classé comme « espace boisé ou paysagé à conserver » dans l'ancien P.L.U. a été classé en « **secteur urbain aggloméré dense du centre-ville avec une forte densité de construction** » et ce nouveau classement permet une urbanisation sur l'ensemble du domaine

- Aucune considération pour les usagers de la RD 938 pris dans le piège d'une voie qui reçoit environ 10 000 véhicules par jours, saturée aux heures de pointe,
- Aucune considération pour les habitants du quartier des Hauts de Saint Rémy qui rencontrent déjà des problèmes de vitesse non respectée et un manque de stationnements, dans un quartier qui n'a pas actuellement les infrastructures nécessaires pour accueillir les 99 familles attendues dans le projet.
- Aucune considération pour 99 familles supplémentaires qui subiront *-comme l'ensemble du quartier-* les nuisances et pollutions aériennes, alors qu'elles seront juste en dessous de la trajectoire directe des avions se dirigeant vers l'aérodrome de Toussus-le-Noble.

Malgré nos arguments exposés à plusieurs reprises demandant à la municipalité de considérer les remarques fondées pour ne pas créer une zone dortoir, nos courriers et demandes orales ont été ignorés, et le nombre de logements a même été augmenté au fur et à mesure des années.

L'association considère que la densification a des effets dévastateurs quand elle est très rapide, en matière de bien-vivre ensemble, de santé, d'accès aux services publics et de préservation de l'environnement.

Pour ces raisons le conseil d'administration de VIVRE LES HAUTS DE SAINT REMY a décidé de s'opposer au projet par voie juridique, c'est le prix de la sérénité du quartier.

Cette position n'a pas été faite de gaîté de cœur, et nous restons à la disposition de la commune pour accepter un projet réaliste et respectable pour l'ensemble des Saint-Rémois.

P/LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
VIVRE LES HAUTS DE SAINT REMY

- *Présentation par le promoteur Atland du 1<sup>er</sup> février 2024*

**Vivre les Hauts de Saint-Rémy** (Association régie par la loi de 1901)

**Siège Social** : 52, rue des Chênes 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse. **Tel** : 09 82 26 65 97

**courriel** : [yhsr@bbox.fr](mailto:yhsr@bbox.fr) **site** : <http://yhsr.fr>